



Non respect de la garantie,le vendeur ne ve pas réparer ou échang

Par **cecile784**, le **25/02/2013** à **17:36**

Bonjour,j'ai acheté 1sèche-cheveux le 27 décembre 2012,chez un grossiste à Paris dans l'enseigne"Andrex"au prix de 34,50€.Une semaine après les 2embouts ne tenaient plus.Retournant au magasin,le vendeur m'a donné 2nouveaux embouts neufs.Il y a 10jours le problème survient.Je retournais alors auprès du grossiste pour faire jouer ma garantie d'1an.Le gérant propose de m'offrir 1nouvel ambout gratuitement,et que si cela venait à recommencer il faudrait que je mette un bout de scotch sur le sèche-cheveux;et que la garantie ne concerne pas les embouts!En tant qu'étudiante en CAP Coiffure je ne peux pas paraître professionnelle au yeux de ma clientèle,ou le jour de mon examen avec un sèche-cheveux défectueux.Ma situation ne me permet pas de racheter à nouveau un sèche-cheveux,car je gagne 399€/mois.Pouvez-vous m'aider à faire valoir ma garantie d'1an?Comment faire comprendre à ce malhonnête vendeur qu'il me doit réparation durant toute la durée de ma garantie? Merci d'avance pour votre considération,veuillez agréer,Madame,Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.